

adaptations des ressources normalement utilisées pour desservir le Sud du Canada ou en improvisations telles que le projet de Radio-Canada de faire circuler des émissions de télévision enregistrées par le moyen d'émetteurs autonomes à faible puissance installés dans les localités éloignées ou isolées.

Grâce à l'apport de la nouvelle technologie des satellites de communications en matière d'information, les services de télévision de Radio-Canada dans le Nord recourent à la transmission directe par satellite depuis 1973. Les stations situées au nord du 60<sup>e</sup> parallèle reçoivent leur programmation par satellite, à partir surtout des réseaux transcontinentaux de Radio-Canada basés le long de la frontière sud.

En 1974, le Parlement a approuvé un Plan accéléré de rayonnement en vue d'assurer des services de radio et de télévision à toutes les collectivités de 500 personnes ou plus. Dès le milieu de 1979, des émetteurs de radio et de télévision étaient installés dans toutes ces collectivités sauf une.

Grâce au Plan accéléré de rayonnement et de la technologie des satellites, les radiodiffuseurs canadiens ont maintenant accès à un vaste champ de diffusion. Seulement 1,1% des Canadiens ne pouvaient recevoir au moins une station de télévision en janvier 1979. En 1977, près de 95% de la population pouvait capter au moins deux stations canadiennes de télévision dans leur propre langue et 98% des Canadiens anglophones vivant à l'extérieur du Québec avaient accès à au moins quatre stations canadiennes de radio. Environ 97% des Québécois pouvaient recevoir au moins quatre stations de radio en langue française.

Selon le CRTC, 590,000 anglophones et 250,000 francophones ne pouvaient pas encore bénéficier d'un service de télévision dans leur langue officielle en 1977. Les systèmes de transmission à fibres optiques, qui peuvent transporter bien plus de canaux que le câble de cuivre actuellement en usage, contribueront peut-être à résoudre ce problème. Les satellites de radiodiffusion directe pourraient également fournir une solution rentable. De petits terminaux terriens coûtant moins de \$200 pourraient être placés sur le sommet des toits des maisons dans les régions éloignées.

L'extension du service de radiodiffusion à travers un pays aussi vaste que le Canada est onéreuse, et son financement est assuré par des fonds publics et privés.

Les activités de centaines d'entreprises privées vont de l'exploitation de réseaux de télédistribution dans les petites collectivités à l'exploitation d'importantes stations de diffusion dans les grandes villes. En 1969, les sociétés de radio et de télévision appartenant pour plus de 20% à des entreprises étrangères ont obtenu environ 13% des recettes de toute l'industrie. La même année, un décret du conseil a interdit la propriété étrangère de plus de 20% d'une entreprise de radiodiffusion, de télédiffusion ou de télédistribution. A présent, toutes les entreprises canadiennes de diffusion appartiennent au moins pour 80% à des Canadiens.

Le secteur public de radiodiffusion est au moins aussi important que le secteur privé. La plus grande entreprise de radiodiffusion du pays est Radio-Canada, société de la Couronne du gouvernement fédéral. TV Ontario et Radio-Québec sont des réseaux régionaux de télévision éducative exploités respectivement par les gouvernements de l'Ontario et du Québec. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta exploite un réseau de radio. Beaucoup de petits réseaux de télédistribution et de stations de retransmission appartiennent à des associations de citoyens dans les localités éloignées.

Les Canadiens sont de gros consommateurs de radio et de télévision. Selon les Services de la recherche de Radio-Canada, environ 98% des Canadiens avaient la radio au foyer en 1978, 86% avaient un appareil de radio FM, 97% possédaient au moins un téléviseur, 74% avaient la télévision couleur et 36% possédaient plus d'un téléviseur.

Le Canada utilise un réseau vaste et compliqué de divers types de stations et d'émetteurs. En 1979, il existait 449 stations de radio AM titulaires d'une licence, 416 stations de radio FM, 1,045 stations de télévision, 273 émetteurs réseau de faible puissance, huit stations d'ondes courtes, 550 réseaux de télédistribution ainsi que 32 réseaux de radio et de télévision.

Les services nationaux et le champ de diffusion de Radio-Canada sont décrits à la section 16.5.2. Aucune entreprise commerciale n'exploite à temps plein un réseau AM ou